



PARKING DU CENTRE

LAUSANNE - VD

Maître de l'ouvrage

Parking du Centre SA
Place de l'Europe 7
1003 Lausanne
LO Holding Lausanne-Ouchy SA
Place de l'Europe 7
1003 Lausanne
Vinci-Park
Avenue Jules Quentin 61
92003 Nanterre (France)

Architectes

Brauen & Wäldli
Place de l'Europe 8
1003 Lausanne

Ingénieurs civils

Planification, génie civil,
géotechnique et dépollution :
CSD-Monod
Ingénieurs Conseils SA
Chemin de Montelly 78
Case postale 60
1000 Lausanne 20

Entreprise générale

Losinger Construction SA
Route de Renens 1
Case postale 304
1030 Bussigny-près-Lausanne

Bureaux techniques

Electricité :
Perrin & Spaeth SA
Chemin de la Fauvette 30 A
Case postale 192
1000 Lausanne 12
Expert en géotechnique pour
les travaux spéciaux :
Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne
Renforcement à l'aide des câbles
de précontrainte du bâtiment
rue de Genève 23 (MAD).
Constats dans les bâtiments à
proximité de la fouille:
C. Notheisen Ingénieurs civils Sàrl
Chemin de la Ramière 9
1028 Préverenges
Gestion et tri des déchets :
RDS techniques et conseils en
environnement SA
BIRD Bureau d'Investigation sur
le Recyclage et la Durabilité
Route de Renens 2
1008 Prilly

Géomètre

Levés topographiques
Opérations cadastrales
Implantations d'ouvrages
Contrôles de stabilité :
Jean-Jacques Lehmann
Ingénieur géomètre EPFL
Avenue du Temple 19C
1000 Lausanne 12

Coordonnées

Rue de Genève 31
1003 Lausanne

Conception 1994 - 1996

Réalisation 2001 - 2002

Photos

Espaces dégagés, finitions
soignées, architecture de
qualité constituent les trois
caractéristiques majeures
voulues pour cette construc-
tion hors du commun.



HISTORIQUE / SITUATION

Ancien quartier industriel en zone urbaine centrale.

Le parking du Centre constitue une première étape de la mise en souterrain du stationnement dans le quartier du Flon.

Ce dernier présente la particularité d'être majoritairement en mains privées; il était dédié initialement à des activités industrielles, artisanales, commerciales et d'entreposage, développées sur d'impressionnantes couches de remblais dans la vallée de la rivière "Le Flon" après voûtage de celle-ci.

Au fil du temps le quartier est tombé en désuétude et les vieilles bâtisses qui le composent ont été, pour nombre d'entre elles, réaffectées, donnant à tout ce secteur du centre lausannois un souffle nouveau, notamment lié aux activités culturelles et artistiques.

Un plan de développement et d'aménagement urbain prévoit la préservation du patrimoine architectural du quartier, et le parking nouvellement construit s'inscrit dans le droit-fil de cette stratégie.

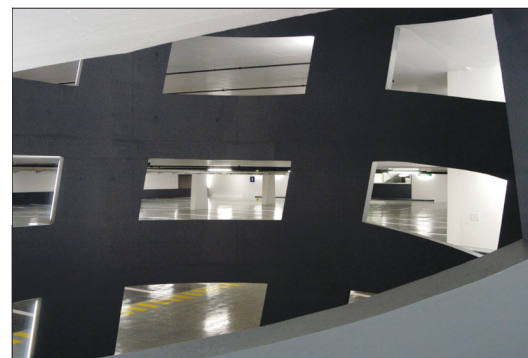


PROGRAMME / PROJET

Qualité hors norme pour un parking. Le programme met l'accent sur la qualité, exceptionnelle pour un ouvrage de cette nature, exigée par le Maître de l'ouvrage.

Celui-ci avait d'entrée de cause fixé des impératifs qui ont trait tant à la finition qu'à la qualité des matériaux, de même qu'à la conception des espaces de parcage, des circulations piétonnes et véhicules, ou de l'éclairage, différencié par zones et renforcé; le but de ces exigences sévères consiste à permettre d'offrir un excellent confort d'usage, un sentiment de sécurité renforcé et le bénéfice d'espaces dégagés, soulignés par un dessin des structures clair, net et original, véritablement architecturé.

Concrètement, ces caractéristiques se résument par les traits principaux suivants: places de parc disposées en épi, adoption d'une rampe de circulation hélicoïdale, renoncement aux classiques piliers entre places, réseaux de ventilation non apparents et surfaces sous dalles nettes d'installations techniques,





hormis le réseau d'extinction automatique. L'ouvrage s'étend sur 145 m de long et 35 de large et propose 639 places de parc réparties sur quatre niveaux.

Les étages -2, -3, -4 sont identiques, tandis que le niveau -1 comprend les accès et est recouvert d'une plate-forme incluse dans le plan de quartier. Celle-ci n'est pas destinée à recevoir les charges résultant des futures constructions en élévation, contrairement à la structure périphérique, sur laquelle d'autres bâtiments pourront prendre appui.

A noter par ailleurs que la conception statique du parking oblige à tenir compte de la présence du voûtage du Flon, sous le niveau -4. Cette particularité détermine un système qui exclut des reports de charge sur le voûtage. Le projet tient compte d'excavations pratiquées avec circonspection, tenant compte de la nature de remblais du terrain, ancienne décharge dont on pouvait par ailleurs imaginer extraire des terres polluées, nécessitant d'être triées et traitées.

La proximité des bâtiments existants, souvent dépourvus de sous-sol et constructivement peu fiables, ainsi que la présence de nombreuses canalisations souterraines, dont celle du chauffage à distance, constituaient d'autres difficultés d'importance à prendre en compte pour l'organisation de la mise en oeuvre et le respect du programme d'avancement, extrêmement compressé puisqu'il n'offrait que 13 mois pour l'exécution complète.

GESTION DES DÉCHETS

Les prestations du bureau BIRD, lors de la construction du parking du Centre, peuvent se résumer comme suit:

- des prestations d'ingénieurs spécialisés comportant la planification et l'organisation de la gestion des déchets ainsi que le suivi du tri et l'évacuation des déchets.
- des prestations de contrôle et de rectification des erreurs du tri sur le chantier, assurées par un ouvrier spécialisé.

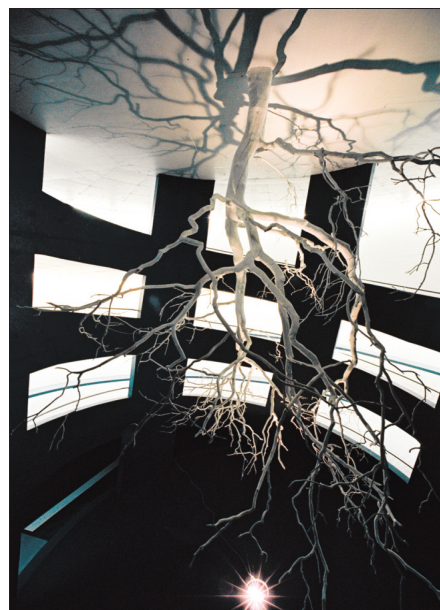
1370 m³ de déchets ont été évacués sur ce chantier. Le tri à la source de 12 catégories de déchets a permis d'atteindre un excellent bilan écologique.

En effet, plus de 90% des déchets ont été recyclés, 8% ont dû être acheminés en décharge alors que moins de 2% ont été incinérés.

Le bilan économique est, lui aussi, très favorable puisque le coût global de gestion des déchets avec tri à la source s'est chiffré, pour le chantier du parking du Centre, à 55.-/m³.

Pour comparaison, l'acheminement des déchets vers un centre de tri aurait coûté 157.-/m³ et un tri à la source simplifié 84.-/m³.

Le choix d'une gestion optimale des déchets avec tri à la source a donc permis d'obtenir un bilan écologique et économique plus que positif pour le chantier du parking du Centre.



Caractéristiques générales

Surface brute de planchers:	19'431 m ²
Volume SIA:	75'000 m ³
Places de parc:	639 pl.
Nombre de niveaux souterrains:	4
Durée de construction:	13 mois

Seo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

EG + Béton

LOSINGER Construction SA
 Rte de Renens 1
 1030 Bussigny - 021 706 30 30

Production de froid et ventilation

AXIMA Romandie SA
 Siège social Lausanne
 Ch. d'Entre-Bois 2bis, CP 120
 1000 Lausanne 8 - 021 644 34 34
 axiro-lausanne@axima.eu.com

Grenaillage

REPROAD SA
 Rte Cantonale 109
 1025 St-Sulpice - 021 691 29 00
 rsa@reproad.com

Revêtement de sol Peinture

Jetting

FORASOL SA
 ZI Le Trési 9, CP 144
 1028 Préverenges - 021 803 15 05
 forasol@swissonline.ch

Menuiserie - Agencement

VARRIN SA
 Av. de Florissant 15
 1008 Prilly - 021 624 44 82

Parois clouées - Pieux forés Ancrages micropieux

SIF GROUTBOR SA
 Av. du Tir Fédéral 14
 1020 Renens - 021 634 78 22
 sif.groutbor@span.ch

Matériel de péage parking

VON GUNTEN Frères
 Ch. du Martinet 8
 1007 Lausanne - 021 624 17 61
 vgf@bluewin.ch

Installations électriques et téléphoniques

AMAUDRUZ SA
 Av. de l'Eglise-Anglaise 6
 1006 Lausanne - 021 613 13 13

Fourniture Eclairage de secours

LABITZKE SCHAFFNER SA
 Soodstr. 53
 8134 Adliswil - 01 711 99 44
 www.labitzke.ch

Lustrerie

EMALUX SA
 Rte de la Glâne 9
 1709 Fribourg - 026 425 40 20
 www.emalux.ch

Assurance travaux de construction

APROTEC SA
 Av. Vibert 19
 1227 Carouge - 022 343 81 30

Automation du bâtiment

HONEYWELL SA
 Av. de Sévelin 28
 1004 Lausanne - 021 620 08 08
 www.honeywell.ch

ZURICH
 Siège Régional pour la Suisse Romande
 Rte de Chavannes 35
 1001 Lausanne - 021 627 47 47